



N° 5 – août 2004

# La Lettre

## DE LA SMF

### **F**lore des champignons supérieurs du Maroc

Réédition de la Confédération européenne de mycologie méditerranéenne (CEMM)

*Maurice Roger*

Bibliothécaire de la SMF

C'est avec satisfaction que le monde mycologique a accueilli la réédition de cet ouvrage fondamental devenu presque introuvable hors du Maroc, depuis de nombreuses années.

Nous nous abstenons de l'analyse scientifique de l'ouvrage, celle-ci ayant été magistralement faite par Henri Romagnesi lors de la parution originale, et renvoyons nos lecteurs au *Bull. Soc. mycol. Fr.*, 86 (3) p. 793-794 pour le tome I, et 92 (3) p. 394 pour le tome II. Contentons-nous ici de donner notre avis sur la qualité de cette réédition.

Dès l'ouverture du livre, on constate une graphie très agréable, en caractères très lisibles, due à la couleur du papier blanc pur, qui fait ressortir les titres des chapitres et les noms des espèces que les rééditeurs ont eu le bon goût d'accentuer par des caractères gras et un peu plus gros que dans l'édition originale.

Les planches en couleurs sont également, dans l'ensemble, plus fidèles à la réalité, d'une part grâce à l'utilisation de papier blanc, et d'autre part en raison du soin apporté par l'imprimeur pour leur réalisation. Les dominantes signalées par Malençon et Bertault dans l'*errata colorium* figurant en tête du tome II de l'édition originale ont été corrigées. La planche 31 (photo noir et blanc) est beaucoup plus nette que dans l'édition originale.

Pour ce qui concerne le texte lui-même, nous devons dire en toute objectivité qu'une liste d'*errata* s'impose, et signalons ci-après nos remarques à ce sujet, en insistant sur le fait que nous n'avons pas relu le livre intégralement comme l'aurait fait un correcteur, et n'avons relevé que les erreurs que « le hasard a mis sous nos yeux » en comparant la pagination des deux éditions – laquelle nous avait été signalée comme différente, ce qui n'est pas le cas. Il est hors de doute que la dactylographie n'a pas été faite par un mycologue et qu'elle n'a pas été relue attentivement, ce que nous déplorons.

**Société mycologique de France** – 20, rue Rottembourg – 75012 PARIS – Tél. : + 33 (0) 1 44 67 96 90  
**Télécopie** : + 33 (0) 1 43 41 00 25 – [smf@mycofrance.org](mailto:smf@mycofrance.org) – <http://www.mycofrance.org>

La Lettre de la SMF n°5 a été préparée par Guy Durrieu, [guydurrieu@wanadoo.fr](mailto:guydurrieu@wanadoo.fr) et Gérard Tassi, [gerard.tassi@wanadoo.fr](mailto:gerard.tassi@wanadoo.fr)  
Coordination : Gérard Tassi, 27, rue de la Gare, 77260 La Ferté-sous-Jouarre

Quelques exemples d'erreurs :

- A – Noms propres commençant par une minuscule : **pers.** pour **Pers.**, etc.
- B – Noms propres mal orthographiés : **Ouélet** pour **Quélet**, **Mimer** pour **Møller** (tome I p. 165 et 168), **Kiihner** ou **Ktihner** pour **Kühner**, **Dur. et Uv** pour **Dur. et Lé.** (tome II p. 347), **Eade** pour **Earle** (tome II p. 407), etc.
- C – Diverses (**forme historique** au lieu de **forme bisporique** (tome II p. 271), etc.
- D – Dans la liste des planches en couleurs du tome I, p. 601 : n° 4, lire **Pluteus** ; n° 22, lire **p. 480 (recto)** ; n° 28, lire **p. 480 (verso)** ; n° 31, remplacer **variiformis** par **scobinaceus**. Il aurait été, à notre avis, également plus judicieux d'adopter une numérotation identique, c'est-à-dire soit avec la même page recto et verso, soit avec deux pages qui se suivent, mais pas avec un mélange des deux.

Ajoutons pour terminer quelques remarques qui ne sont pas des erreurs. Il est regrettable de ne pas avoir profité du fait que cette réédition n'était pas un fac-similé pour mettre cet ouvrage en accord avec une recommandation du code de nomenclature et en écrivant les noms d'espèces systématiquement avec une minuscule.

Il aurait été également souhaitable d'indiquer les noms d'auteur avec leur abréviation usuelle. Par exemple, l'abréviation de « Romagnesi » est **Romagn.** et non **Rom.** De plus, « Romagnesi » s'écrit sans accent sur le « e » (nom d'origine italienne, non francisé).

Malgré les quelques critiques émises ci-dessus, il n'en demeure pas moins que cet ouvrage est indispensable à tout mycologue, et particulièrement à ceux herborisant dans le sud de la France ainsi que sur la façade atlantique.

## Des crédits pour les myxomycètes

**Guy Durrieu**

Nul n'ignore les soubresauts qui agitent la recherche française depuis quelque mois et toutes les interrogations qui se posent au sujet de son avenir. Les mycologues, même simples amateurs, peuvent se sentir concernés dans la mesure où les progrès des recherches sur l'objet de leur passion peuvent revenir à leur niveau.

Aussi peuvent-ils s'inquiéter de savoir si les crédits alloués aux chercheurs qui s'intéressent aux champignons sont suffisants. Aussi peut-on se rassurer en apprenant cette bonne nouvelle : un crédit de 2 850 millions d'euros est attribué à un programme de recherche sur la biologie et la biogéographie de myxomycètes ! Plus quelques compléments pour une révision systématique de ce groupe et quelques missions de prospection dans diverses régions du globe.

Oui, vous avez bien lu, près de 20 000 millions de notre défunt franc pour ces petits myxomycètes. Oui mais, seule-

ment voilà, ça se passe de l'autre côté de l'Atlantique, où semble-t-il, on ne se pose pas la question de savoir si la recherche fondamentale ça va vite rapporter de l'argent.

## Trente-trois espèces à protéger

D'après *Anders Bohlin* (SSIC)

Ce sont celles, considérées comme en danger, pour lesquelles le Conseil européen pour la conservation des champignons (ECCF) a proposé un document de base à la Convention de Berne.

Ce document bien approfondi décrit les espèces concernées, leur habitat, les dangers qui les menacent, leur statut de protection et leur répartition dans les zones protégées on non d'Europe.

De nombreux mycologues de la plupart des pays européens ont contribué à l'élaboration de ce document et le Centre d'information sur les espèces suédoises (SSIC) a finalisé la proposition présentée devant le comité européen Habitat en octobre dernier. Le comité a décidé de repousser la décision à plus tard, demandant davantage d'informations.

Le ECCF a donc repris le travail, tout en étant optimiste car le comité Habitat a reconnu, hors délibération, la qualité scientifique de la proposition. Quoi qu'il en soit, un premier pas est franchi qui a mis en évidence l'intérêt des champignons dans les milieux européens de la protection de la nature.

## Un site sur les pyrénomycètes

*Jean-Francois Magni*, 13, rue de la Calvette, 31750 Escalquens, France

Tel: +33 (0)5 61 81 28 96. Email : [jfmagni@free.fr](mailto:jfmagni@free.fr)  
<http://pyrenomycetes.free.fr>

L'objectif des auteurs de ce site (Jacques Fournier, Jean-François Magni et Françoise Candoussau) <http://pyrenomycetes.free.fr/> est de décrire et surtout d'illustrer abondamment les pyrénomycètes récoltés dans le sud-ouest de la France.

Les genres déjà traités sont *Biscogniauxia*, *Creosphaeria*, *Euepixylon*, *Entoleuca*, *Hypoxydon*, *Kretzschmaria* et *Nemania* (*Xylariaceae*). *Rosellinia* et *Lasiosphaeria* le seront prochainement.

Les diverses étapes de la croissance ainsi que la variabilité des espèces présentées sont illustrées par de nombreuses photographies.

Des clés synoptiques et dichotomiques sont proposées pour les genres importants.

Le vocabulaire utilisé dans les clés et dans les descriptions est expliqué et illustré.

Dans un premier temps, il est présenté en anglais afin de pouvoir atteindre un plus large public ; la réalisation d'une version en français est envisagée pour plus tard.

## En bref...

### ► Agenda

- Mycologiades de Bellême, du 23 au 26 septembre, auxquelles la SMF participe activement. Contact : secrétariat, place Roger-Heim, 61300 Bellême. Tél. : 02 33 73 34 16, fax : 02 33 73 39 89, [mycologiades.belleme@wanadoo.fr](mailto:mycologiades.belleme@wanadoo.fr)
- 18<sup>e</sup> Journées mycologiques de la FAMM, en Corse, en même temps et dans les mêmes lieux que les Journées de la FMDS, du 14 au 19 octobre.
- Session annuelle de la SMF à Nouan-le-Fuzelier (Loir-et-Cher), du 18 au 24 octobre (il reste des places disponibles).
- Journées mycologiques de Bédarieux, du 24 au 29 octobre.
- 8<sup>e</sup> Journées mycologiques phocéennes, du 30 octobre au 2 novembre.
- 22<sup>e</sup> Journées européennes du cortinaire en Sardaigne, du 31 octobre au 6 novembre. Contact : Renato Brotzu, Gruppo micologico nuorese, via Lombardia, 5108100 Nuoro (Italie), ou courriel [rebrotzu@tiscali.it](mailto:rebrotzu@tiscali.it)
- 12<sup>e</sup> Journées de la CEMM à Norcia (Italie), du 7 au 13 novembre.
- 5<sup>e</sup> Rencontre mycologique internationale de Bombannes 2004, du 11 au 14 novembre. Coordinateur : Francis Massart, 21, rue des Volubilis, 33170 Gradignan. Tél. et fax : 05 56 89 65 56.

### ► Numéro spécial Romagnesi et tome 120 du *Bull. Soc. mycol. France* en hommage à H. Romagnesi

Le numéro spécial consacré à la vie, l'œuvre, la biographie, la correspondance et l'herbier de Henri Romagnesi est toujours en souscription au siège de la SMF et paraîtra en 2005.

Le tome 120 du *Bulletin de la Société mycologique de France*, correspondant à l'année 2004, sera entièrement consacré à des articles dédiés à la mémoire de Henri Romagnesi. Exceptionnellement, ses quatre fascicules seront réunis en un seul volume, qui paraîtra également en 2005.

### ► Salon du champignon 2004

Pour ses cent ans, le Salon vous propose un programme spécial :

« Les cent ans du Salon du champignon » et « Le champignon de Paris », avec des conférences qui se dérouleront chaque jour de 11 h à 12 h et de 16 h à 17 h.

Le Muséum organise en outre le dimanche 10 octobre une journée de formation continue (payante) animée par Bart Buyck, maître de conférences au Muséum, par Guillaume Eyssartier, mycologue expert, et par Didier Michel, chercheur au CNRS.

Renseignements : MNHN, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75006 Paris, tél. : 01 40 79 54 78, [www.mnhn.fr](http://www.mnhn.fr)

## ☺ Divagations myco-illogiques de R. Sabatier ☺

### De la sénestritude fongique

Il s'agit d'un phénomène depuis longtemps connu des mycologues avertis : ils se sont, d'un commun accord, donné le mot pour ne pas le divulguer, à seule fin de compliquer la tâche des « béotiens et des casseroleurs ».

Si nous décidons aujourd'hui de rompre la loi du silence, c'est afin de faire profiter nos lecteurs de toutes nos connaissances, comme la confiance qu'il nous font en s'abonnant à notre revue nous en fait l'obligation morale.

Il s'agit d'une règle en matière de pousse de champignons, tellement évidente qu'elle passe – un peu comme *La Lettre volée* d'Edgar Poe – inaperçue.

Plutôt que de longues explications, nous vous proposons une expérience simple et facile à réaliser : essayez-la, en voici le protocole.

À la saison, munissez-vous de deux paniers d'égale contenance (les paniers en copeaux dans lesquels les mar-

chands de primeurs proposent à la vente les champignons de Paris, et qu'ils abandonnent sur place après les marchés feront parfaitement l'affaire).

Puis, vous choisissez n'importe quelle allée forestière, et vous prospectez soigneusement le côté gauche de ce chemin, en particulier le fossé et les talus qui le bordent. Récoltez tous les champignons que vous y trouvez et placez-les dans le panier de gauche. Au bout d'un certain temps, si la période est favorable, votre panier de gauche est rempli, et il vous faut alors songer à rentrer : faites demi-tour et longez ce même chemin, par la droite cette fois-ci. Vous placerez vos nouvelles récoltes dans le panier de droite. Vous serez vite étonné de remarquer que vos récoltes faites sur la droite du chemin ne sont en rien comparables à celles que vous avez réalisées à gauche à peine quelques instants plus tôt. Comme vous le rappelle le poids du panier témoin que vous avez toujours au bras gauche, et qui, d'ailleurs, commence à se faire lourdement sentir. Il n'est cependant pas question de « changer de main », les résultats de l'expérience en seraient – vous le devinez – faussés.

Arrivé tout à la fois à votre voiture et au terme de l'expérience, vous constatez que le panier de gauche est rempli par de nombreux exemplaires d'espèces variées, alors que celui de droite ne contient que quelques rares brimborions (la plupart du temps écrasés lors de votre premier passage). La preuve est là, irréfutable : une proportion écrasante de champignons préfère se tenir sur la gauche du chemin, tandis qu'il n'y en a pratiquement pas sur la droite. C'est pourquoi les mycologues avertis et les professionnels que vous croisez dans les bois ne regardent même pas de ce côté-là car ils savent bien qu'il est inutile de perdre son temps et son énergie à scruter le biotope de droite.

Le voilà le grand mystère que ne voulaient pas révéler quelques arrogants spécialistes élitistes, dont le seul mérite est d'avoir été initiés par des générations de coureurs de bois, de maraudeurs et de braconniers, de la race de ceux qui auraient préféré donner un bras ou une jambe plutôt que d'indiquer une place de morilles ou d'oronges !

Quand je vous dis que les champignons n'ont pas fini de nous étonner !

C'est dans le cadre de la *Lutte contre la rétention d'information et la dissimulation fongique et pour la transparence mycologique* (LCRIDFTM) que nous faisons aujourd'hui ces révélations. Notre souci déontologique nous dicte cependant de les assortir d'une recommandation : comme à force de ne regarder qu'à gauche on se convainc rapidement qu'on ne trouve rien de l'autre côté, on prend vite l'habitude de ne plus regarder à droite ; cette excellente habitude en matière de récolte de champignons peut s'avérer dangereuse dès lors qu'on se retrouve au volant de sa voiture...

Donc, ouvrons l'œil et le bon !

Ce n'est pas le même œil pour l'auto que pour le champignon !

*Le Champignon qui n'a pas fini de nous étonner*

## Le champignon du mardi

On le sait, *Calocybe gambosa*, le tricholome de la Saint-Georges, pousse le 23 avril et *Macrolepiota procera*, la coulemelle, le 29 septembre, jour de la Saint-Michel. On trouve les morilles au printemps et les truffes en hiver. Ces espèces, comme la plupart des plantes, ont un cycle annuel.

Chez les plantes vasculaires, on observe aussi des cycles quotidiens si précis que Linné a pu réaliser « l'Horloge de Flore », qui indique l'heure par la succession de l'épanouissement des fleurs de chacun des massifs d'un ensemble simulant un cadran d'horloge (*Calendula arvensis* s'ouvre à 9 heures et la dame-d'once-heures, *Ornithogalum umbellatum*... à 11 heures...).

Voilà qui paraît étonnant, mais n'est tout compte fait que le fruit de l'observation : en effet, les plantes chlorophyl-

liennes étant étroitement dépendantes de l'ensoleillement, il ne s'agit pour le jardinier que de bien choisir les fleurs ayant besoin d'une, deux, trois, etc. heures d'éclairement pour s'épanouir.

Ce préambule sur les cycles végétatifs n'est là que pour introduire le cas peu ordinaire de *Mycena martis* Veyrac. Cette espèce assez peu commune n'est observée à notre connaissance que dans le sud de l'agglomération parisienne. On la trouve sur les pentes boisées de la vallée de Chevreuse, le plus souvent dans les fossés longeant les chemins forestiers et les rigoles drainant les eaux pluviales. Cette petite espèce grisâtre n'aurait pas grand intérêt si elle ne présentait la caractéristique étonnante d'obéir à un cycle hebdomadaire de fructification.

Toutes les récoltes recensées à ce jour ont été effectuées un mardi. Entendons-nous bien : cela ne signifie pas qu'elle apparaît *tous les mardis*, mais *seulement le mardi*. On a longtemps mis ce phénomène sur le compte de la coïncidence, voire du pur hasard ou du jour de sortie des quelques ramasseurs locaux qui s'intéressent à autre chose qu'aux cèpes et aux girolles.

C'est à la suite des mesures effectuées après le « non-passage » du nuage de Tchernobyl que notre confrère Nicolas Brueder, lors de ses travaux sur la radioactivité mesurée autour du centre de Saclay, s'est avisé que la région de pousse de *M. martis* se superposait très exactement à une zone où les relevés s'étaient révélés positifs. Cette zone présentait une solution de continuité avec les régions survolées par le nuage radioactif et les zones de contamination avérées de l'est de la France. Cette solution de continuité n'indiquait-elle pas que le césium de la région de Saclay n'était pas arrivé d'Ukraine par la voie des airs ?

Après une longue et délicate enquête parmi les ingénieurs de Saclay (on n'y est pas très disert sur les éventuelles échappées de produits radioactifs dans l'atmosphère), Nicolas Brueder s'intéressa plus particulièrement à un isotope de césium, expérimenté dès les années 70 et dont la période était précisément d'une semaine. Le rapport avec *M. martis* paraissait dès lors évident : il pouvait s'agir de la mutation, provoquée par le césium 7X24, d'une espèce voisine (*Mycena alcalina* peut-être, dont la plupart des caractères la rapprochent).

Le champignon du mardi, comme bien d'autres espèces fongiques, fixerait-il les métaux lourds radioactifs propagés par les nuages, les pluies et concentrés dans les eaux de ruissellement ? Cela paraissait plausible compte tenu de l'habitat de prédilection de l'espèce, les fossés.

À telle enseigne que le laboratoire de l'INRA de Malicorne (89) travaille actuellement sur le gène responsable de cette mutation : il y aurait en effet un intérêt économique certain à produire des souches de champignons cultivés dont on pourrait programmer la fructification...

Les champignonnistes pourraient limiter leur production aux veilles des jours de marché et l'ajuster aux dates d'expédition, palliant ainsi les inconvénients de la distribution si délicate des champignons frais, produit éminemment périssable.

Si l'INRA parvient (et pourquoi n'y parviendrait-il pas ?) à isoler le gène responsable du cycle de fructification, on serait alors en mesure d'« inoculer » les mycéliums de l'ensemble des espèces du territoire. Ainsi, les champignons ne poussant plus que le mardi (ou le mercredi afin que les enfants puissent en profiter), les mycologues pourraient enfin être rendus, pendant le reste de la semaine, à l'affection des leurs. Ils auraient la possibilité de consacrer plus de temps à d'autres activités : sportives, culturelles, ou simplement paresseuses.

Les ramasseurs professionnels comme les simples casseroleurs risqueraient au pire de perdre une unique journée par semaine en recherches hasardeuses voire infructueuses.

Nul doute que la force de travail ainsi dégagée ne nous ramène rapidement au plein emploi et à la réduction de la fracture sociale.

Quand je vous disais que les champignons n'ont pas fini de nous étonner !

### Bulletin d'adhésion à la Société mycologique de France

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

#### Tarif 2004

Membre actif : abonné au bulletin 41 € (étudiants 25 €) — non abonné au bulletin 32 €

Conjoint ou enfant(s) de membre actif : le premier 5 € — le(s) suivant(s) 1,5 €

Membres bienfaiteurs : 150 € — Membres donateurs : 100 €

Abonnement au bulletin de la SMF sans adhésion : France 45 € — étranger 55 €

Règlement par chèque à l'ordre de la Société mycologique de France et par virement bancaire ou mandat postal

Adresse : Société mycologique de France — 20, rue Rottembourg F-75012 Paris

La SMF étant reconnue d'utilité publique, vous pouvez bénéficier d'une remise d'impôts de 50 % de votre adhésion et de vos dons. Un reçu vous sera fourni sur demande **accompagnée d'une enveloppe timbrée.**